PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Annonces :

1ère Insertion, la ligne, 10cts.
Insertions subséquentes, 2cts.
Adresses d'affaires, $8 par an.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Abonnement

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00

EN CLUBS :

Un an.....$1 50
Six mois.....0 75

PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE] Shédiac, N. B., Mardi, 17 Août 1886. VOL. XX.—No. 11

BONS MARCHES
BONS MARCHES
POUR ARGENT COMPTANT
—CHEZ—
A. S. Poirier & Cie.
—o:o:o—
Leur stock comprend ce qu'il y a de mieux en
Draps Canadiens, Anglais, Ecossais ; Etoffes a Robes, Cachemires et Merinos, indiennes, Mousselines, Coton fin, Coton jaune, Chapeaux, Chemises, Bretelles, etc., etc.
—o:o:o—
Hardes faites, Chaussures de toutes sortes.
Provisions, Groceries et Ferronneries,
AVEC UNE FOULE D'AUTRES MARCHANDISES TROP LONG D'ÉNUMÉRER.
—o:o:o—
Venez voir et vous en retournerez satisfait.
—N'OUBLIEZ PAS LA PLACE—
A. S. POIRIER & CIE.

Boutique de tailleur.
J. A. Turcotte,
bâtisse de M. Fidèle Poirier.
Taille et confectionne les vêtements d'après les dernières modes et à la satisfaction des pratiques. Attention strictement portée au travail confié. "Un homme bien mis commande le respect."
Prix moderes.
Shédiac, 14 juillet 1886.

Hotel Lansdowne,
73 rue Granville, Halifax, N. E.
Trois minutes de marche du bureau de poste et des quais des bateaux à vapeur.—Cet hôtel a été spécialement accommodé pour pensionnaires, passants et permanents. Il y a des bains chauds et froids, et toutes autres commodités.
Dme H. MARTEL,
10 février 86—6m Gérante

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
GROCERIES, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ETC
RICHIBOUCTOU, N. B.
Arsortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Pratiques servies avec ponctualité et exactitude. Le public acheteur trouvera son profit à venir examiner les marchandises et s'informer des prix.

ANS. M. LEGER,
HORLOGIER ET BIJOUTIER,
SHÉDIAC, N. B.,
a l'honneur d'annoncer au public qu'il a maintenant en magasin un stock complet de
Bijouterie et argenterie,
Pendules et montres,
lunettes, &c., &c.,
acheté à des conditions avantageuses et qu'il vendra à des prix très raisonnables.

ETOFFES A ROBE
qui se lavent !
—o:o:o—
Peter McSweeney, Moncton, N.B.
tient toujours en magasin
le meilleur assortiment d'etoffes a robe francaises
de Moncton à 25 p. c. meilleur marché que l'année passée.
50 pièces de Mousseline anglaise frappée à 10cts.
25 pièces de Mousseline française à 12½
25 do do noire et blanche à 13½c
50 do do blanche brodée à 10c, 12c, 15c, 20c, 25c, 27c et 30c la verge.
Bas et gants pour l'ete.
10,000 verges de broderies et garnitures, les plus belles qu'on ait vues, à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et jusqu'à 45c la verge.
Peter McSweeney,
MONCTON, N. B.
6 juillet 86.

GENUINE HOLLANDS
E. KIDERLEN
DELFSHAVEN
Demandez le GIN PUR DE KIDERLEN. Il n'a pas son pareil pour faire des remèdes, et a reçu les éloges des familles les plus hautes. En vente partout.

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr C. A. HARRISON,
SHEDIAC, N. B.
Shédiac, 1er décembre 1871.

Dr J. A. LECER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Freemasons' Hall, où on peut voir le docteur le jour et la nuit.

Dr ED. T. CAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÉGE ST-JOSEPH,
MEMRAMCOOK.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

Dr H. E. BOISSY,
MEMRAMCOOK, ... N. B.

L'HON. P. A. LANDRY,
AVOCAT,
DORCHESTER, N B.

L'hon. Pascal Poirier,
SÉNATEUR,
AVOCAT,
pour la province de Québec.
RICHIBOUCTOU, N. B.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, - - N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée. 27 mars 1882.

EDOUARD CIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.,
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C.,
MARINER G. TEED.
19 février 79.

H. H. JAMES,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BOUCTOUCHE, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis.—15 mars 83.

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE,
Encanteurs licenciés pour les comtés de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encan à la satisfaction des patrons. On peut leur écrire et ils se chargeront de faire les annonces nécessaires. Termes raisonnables.

JUDE H. POIRIER,
ENCANTEUR,
COCAGNE, COMTÉ DE KENT,
Se charge de faire les encans, publier les annonces, etc., à prix réduits, et à la satisfaction des pratiques.
Cocagne, 8 avril 1885.

B. S. SMITH,
Encanteur licencié pour le comté de Kent,
BOUCTOUCHE, N. B.
Se charge de faire les encans et de voir aux annonces nécessaires. Satisfaction aux patrons Termes raisonnables.
8 février 1885—1 a p.

MAISON ACADIENNE.
TABLE DE BILLARD & SALLE A MANGER.
Le soussigné désire annoncer au public voyageur qu'il a ouvert
une salle de billard
à sa résidence "LA MAISON ACADIENNE" et que le public peut y avoir huîtres et repas de première classe.
Jos. Gallant, Shediac

G. McDEVITT,
BARBIER-COIFFEUR,
(Porte voisine du magasin E. J. Smith)
SHEDIAC N. B.
Coupe les cheveux et fait la barbe dans les derniers goûts. Si vous avez une belle tête, les cheveux bien coupés, vous avez toujours bonne mine. Quiconque patronise M. McDevitt n'a qu'à s'en louer sous tout rapport.

A. J. CORMIER
Annonce respectueusement au public des environs qu'il tient toujours en mains un
Assortiment complet
DE GROCERIES TELS QUE
Farine de la meilleure qualite, melasse, the, sucre, tabac, parafine, epiceries, &c., &c.,
et qu'il vend à meilleur marché que partout ailleurs. Venez vous en convaincre par une visite. Je tiens aussi livres de prières, chapelets, scapulaires, etc.
—o:o:o—
GQOS ASSORTIMENT DE
Confiseries, Biscuits, Raisins, Bonbons, Fruits en leur saison,
que je vend en gros et détail à très bas prix.
Je manufacture aussi les bières de gingembre, *sgrup* de toute sorte, en gros et détail.
A quelques jours d'avri je suis en mesure de fournir à GRAND MARCHÉ tous les
RAFRAICHISSEMENTS
requis pour les grands et petits pique-niques.
—o:o:o—
JE PAIE LE
Plus haut prix en argent pour les œufs.
Aime J. Cormier.

Guerit le RHUMATISME.

Guerit la DIPTHERIE.
GUERIT AUSSI
la Sciatique, la névralgie, le mal de tête, le mal d'oreille, le mal de dents, les crampes, les meurtrissures, les entorses, la toux, le rhume, le Quinsy, l'érysipèle, la colique, le croup, l'enrouement, les brûlures, les bronchites, l'engourdissement, fait disparaître les saletés de la chevelure et fait pousser les cheveux. Il n'a pas d'égal comme pommade pour la chevelure.
$500.00 Recompense
Offerte à tout article qui lui est supérieur ou aux propriétaires de tout remède pouvant exhiber plus de témoignages de guérisons véritables des maladies ci-dessus dans le même espace de temps. Il n'y a rien de pareil pris à l'intérieur contre les crampes, la colique, le croup, le rhume, la toux, la pleurésie, l'enrouement, et le mal de gorge. Il ne peut être nuisible, et on peut le donner suivant les directions sans le moindre danger.
Le Liniment de Minard est en vente chez tous les droguistes et marchands. Prix 25 cts.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, l'Ontario.
Depot au gouvernement federal, $100,000.

Actifs.	
1870	$ 6,216.00
1872	12,246.00
1874	33,721.00
1876	81,105.00
1878	142,619.00
1880	227,424.00
1882	427,429.00
1884	652,661.76

Ed. Girouard, Agent.
Boîte 118, Moncton, N. B.

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
Bureau : Bloc Robinson, Main St., Moncton.
Proprietes de fermes assurees a bas prix.
J. McC. Snow, Agent.
10 déc. 79.

Facterie de Chaussures
DE SACKVILLE.
Depuis que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 nov. 77.

LA PHARMACIE DE SHEDIAC
est la plus [illegible]
Sh[illegible]
Drogues,
Medecines pr[illegible]ces,
Parfumerie,
Brosses à cheveux,
Peignes, etc., etc.
La préparation des ordonnances des médecins une spécialité.
Charles R. Estey,
ci-devant chez MM. John H. Lakin & Co., pharmaciens, Boston)
PROPRIÉTAIRE

LE PAYS D'EVANGELINE

(*Suite.*)

L'autre paroisse ecclésiastique était sur le côté sud-ouest du Bassin des Mines et comprenait les établissements de la Pointe-des-Boudreau, (aise entre les embouchures des Rivières-aux-Mines, et aux-Canards), les Rivières-aux-Canards, la Petite Rivière, et à-Pierro. Ces villages formaient le district civil appelé le district de la Rivière-aux-Canards, et avaient une population en 1748 d'environ 150 familles dont 50 demeuraient à la Pointe-aux-Boudreau, 60 sur la rive nord de la Rivière-aux-Canards, dans un village compacte à environ deux milles de son embouchure et 25 autres familles de chaque côté de la rivière jusqu'aux moulins des Pinous. De l'entrée de la Rivière-aux-Canards jusqu'aux Habitants Neufs on comptait 10 familles et 4 ou 5 à la rivière-à-Pierro. Je ne sais en quelle localité, à la rivière-aux-canards se trouvait l'église. Voici ce qu'on lit dans le journal du colonel John Winslow en date du 3 septembre 1755. "Ce matin le capitaine Adams et son détachement de soldats sont revenus de leur marche à la rivière-aux-Canards et rapportent que c'est une belle campagne remplie d'habitants, avec une jolie église et une abondance des biens de ce monde. Des provisions de toutes sortes en grande quantité." Il faut remarquer que ce n'est pas dans cette église que les Acadiens tombèrent dans le guet-à-pens de Winslow, mais dans celle de St-Charles à Grand-Pré. L'église de la rivière-aux-Canards fut incendiée par les ordres de Winslow au commencement de novembre 1755 tandis que celle de Grand Pré et les maisons du Village de Grand Pré proprement dit furent épargnées de la torche incendière et c'est un fait historique que l'église de St-Charles était encore debout en 1761. Même plus la clef de la porte a été conservée et est en la possession d'une acadienne de la baie Ste-Marie, comme on le verra bientôt.

D'après Winslow la population des trois districts civils de ces deux paroisses ecclésiastiques s'élevait en septembre 1755 à 2743 âmes dont 2110 furent déportées par Winslow et Osgood en octobre et décembre de cette même année. Les 633 autres échappèrent à la déportation en se cachant dans les bois et se sauvant à Miramichi, Ile St-Jean, rivière St-Jean et à Québec. Winslow donne dans son journal une liste des noms des acadiens de ces districts avec l'entête suivante :

"GRAND PRÉ, 15 SEPTEMBRE 1755. Noms des habitants français appartenant à Grand Pré, Mines, Rivières Canards, Habitant et lieux adjacents renfermés par le lieutenant colonel Winslow, dans son camp, en cette localité, après leur arrivée, par sa citation le 5 septembre."

La liste contient les noms de 446 hommes mariés et quelques jeunes hommes, et se termine ainsi : "La liste des noms des députés n'est pas donnée, il y en a 37—483 hommes, 387 femmes mariées, 527 garçons, 576 filles—1923, plus 820 personnes vieilles et infirmes non mentionnées, formant un total de 2743." Après l'insertion de cette liste vient le certificat suivant :

"GRAND PRÉ, 13 novembre 1755—Les présentes peuvent certificier que la susdite liste du nombre des habitants, leurs enfants, leurs animaux, &c., des différents villages susdits a été donnée par François Landry et autres entre leur réunion d'après ma sommation le cinq septembre dernier et ce jour, et que l'original après avoir été entré en mon livre a été par moi donné au dit Landry avec ce certificat et signé J. WINSLOW."

Dans la liste susdite on y voit le nom de Claude Boudreau, époux de Judith Landry du village-des-Héberts, ayant 2 garçons, 2 filles, 4 bœufs, 5 vaches, 5 jeunes bestiaux, 18 moutons, 16 porcs, et un cheval. Ce Boudreau fut déporté à Boston, d'où il se rendit à la baie de Saco, au Maine, où il demeura quelques années, et en 1766 vint se fixer avec sa famille à Clare, comté de Digby. Cent ans après, mademoiselle Marie Boudreau, aujourd'hui madame François X. Vautour, de Grosses Coques,—arrière-petite-fille de ce Claude Boudreau,—quand elle était élève du 'Young Ladies' Seminary', à Wolfville, situé à environ deux milles de l'ancien village acadien de Grand Pré, reçut du reverend John Chase, ministre baptiste, une précieuse relique du pays d'Evangeline, et qu'on peut encore voir à Saulnierville, chez madame Vve Dominique P. Saulnier, sœur de madame Vautour. Cette relique acadienne est la clef de l'église de St. Charles, à Grand Pré.

Madame F. X Vautour est une de nos Acadiennes des mieux accomplies et instruites de la Baie Ste-Marie et sait donner l'hospitalité avec une affabilité digne d'une sœur d'Evangeline. Son mari, natif de St-Louis de Kent, est bien connu des anciens élèves du collège St-Joseph à Memramcook, où il passa plusieurs années et laissa d'heureux souvenirs. M. Vautour vint il y a environ 18 ans se fixer à la Baie St-Marie comme instituteur, mais aujourd'hui il est marchand et possède une des plus jolies et coquettes maisons de Clare. C'est un patriote de la trempe de son cousin Urbain Johnson, écr, de St. Louis, ancien député du comté de Kent. Aussi il faut avouer que le Village des Grosses Coques est un des plus français de toute la Baie-Ste-Marie.

Dans mon prochain article je ferai le récit de l'expulsion des Acadiens des paroisses de Grand Pré et de la rivière-aux-Canards.

PLACIDE P. GAUDET.

LE MEURTRE DE ST. SYLVESTRE.

Nous donnons ci-dessous les détails de la tragédie qui a eu lieu dernièrement à St. Sylvestre, Que., tels que racontés par le principal témoin, sœur de la victime.

ANN KININ, sœur du défunt.—Mon frère était âgé de 60 ans. Hier matin, entre 8 et 9 heures, avant le déjeuner le défunt est allé dans son champ, distance d'un acre, pour y travailler à la fenaison. Après le déjeuner il alla dans le champ de l'autre côté du chemin pour lire un document au prisonnier Fortier. J'était présent et ma sœur Julia nous suivait. Ce document était un certificat du bureau d'enregistrement certifiant que Fortier et les Nappert n'avaient aucun droit au dit champ, qui se trouve à une vingtaine de verges de la demeure de mon frère. Fortiet est le beau-père du jeune Jean Nappert. Je ne crois pas que mon frère eut terminé la lecture du certificat lorsque Fortier, qui fauchait le foin sur le dit champ, se précipita sur lui et brandissant sa faulx lui en affligea à la partie supérieure de la cuisse gauche une blessure mortelle d'où le sang s'échappa en abondance. Le défunt s'affaissa alors, et je crois qu'il tenait encore le document dans ses mains.

Avant la lecture du document, le défunt avait dit au prisonnier : "Vous n'avez aucun droit sur cette terre. Allez chez le juge de paix Létourneau qui vous dira la même chose." Après la chûte de mon frère, Fortier s'élança de nouveau sur lui et lui aurait tranché la tête si je ne l'eusse prévenu en saisissant le manche de sa faulx. Une chose dont je me rappelle, c'est qu'ensuite Fortier m'atteignit au côté gauche de la tête avec la pointe de sa faulx et m'affligea une blessure sur l'avant bras.

Je regardai autour de moi et dis : "Mon Dieu, il l'a assassiné!" Je crois avoir entendu mon frère dire : "Mon Dieu, ayez pitié de moi, je suis assassiné!" Ma sœur arriva alors derrière moi et dit à mon frère : "Prend garde Johnny Nappért père sort du bois et arrive par derrière armé d'un fusil" Je me rapdelle que Nappert fils est arrivé par le chemin et l'a frappée à la tête, la jetant sur le sol ; j'ai vu le sang s'échapper avec profusion du côté gauche de sa tête. Il lui infligea d'autres coups sur la tête, les bras et les mains. J'ai crié : "Pour l'amour de Dieu ne l'assassinez pas." Ma sœur pleurait pitoyablement. Je m'élançai vers elle pour la protéger contre Nappert fils qui la frappait avec une fourche. Il m'asséna alors sur l'avant-bras droit un violent coup avec la partie en fer de la fourche. Il m'en donna d'autres coups sur les mains.

Lorsque Nappert père vit que mon frère était mort, il cria à son fils de cesser. En sortant du bois il tenait son fusil dans ses deux mains et j'ignore s'il l'avait épaulé ou non. Quelques instants après, ma sœur et moi retournâmes près de mon frère qui respirait encore. Ma sœur lui parla mais il ne repondit point. Je me rendis chez notre voisin McCutcheon à qui je racontai les faits et lorsque je revins près de mon frère il était mort.

Après la mort de mon frère Fortier et les Nappert continuèrent à travailler à la fenaison.

Il y a un an environ, Fortier nous menaça ma sœur et moi avec un fusil. Mon frère était alors à Québec.

Lorsque mon frère a été frappé, les personnes présentes étaient ma sœur, Nappert père et moi.

D'autres témoins corroborent ce qui précèdent.

Après avoir délibéré, les jurés ont rendu un verdict de "meurtre" contre Jaques Fortier, et contre Nappert père et fils comme complices.

Pour la cuisiniere

Quand vous cherchez une place pour mettre vos ustensils de cuisine, donnez la préférence à l'endroit qui vous donnera le moins à marcher.

Le lavage de la vaisselle et les mains.—Un écrivain d'affaires domestiques, qui doit savoir ce qu'elle dit, prétend qu'avec un peu de soin, le lavage de la vaisselle ajoute à la beauté des mains au lieu d'y nuire. "Dora Smith pratique toujours du piano après avoir lavé la vaisselle, parce qu'alors elle a la main dans le meilleur ordre pour le clavier. La meilleure chose à faire par quiconque est sujet au froid des mains est de laver la vaisselle."

Crême au citron—Pelez trois citrons et exprimez-en le jus dans une pinte de lait. Ajoutez la pelure après l'avoir coupée en morceaux, et couvrez ce mélange pendant quelques heures; ajoutez ensuite six œufs bien battus, et une chopine d'eau, bien sucrée. Coulez, et faites bouillir doucement à petit feu jusqu'à épaississement. Servez très froid.

Pâté au café—Une tasse de sucre brun, une tasse de beurre, une demi-tasse de melasse, une tasse de bon café fort, une cuillérée à thé de soda, deux cuillérées à thé de canelle, une cuillérée à thé de clous de girofle, une tasse de raisin ou *currants* et cinq tasses de farine tamisée. Mettez le raisin le dernier, roulé un peu dans la farine. Faites cuire pendant une heure environ.

Pudding au riz—Une demi-tasse de riz, une chopine et demie de lait, une demi-tasse de sucre, une grosse pincée de sel, une cuillérée à table d'écorce de citron hachée fin. Mettez le rix (lavé et choisi), le sucre et le lait dans un plat à pudding d'une pinte. Faites cuire durant deux heures dans un fourneau chauffé modérément, en brassant fréquemment durant les premiers cinq quarts d'heure, puis laissez finir de cuire sans y toucher jusqu'à légère coloration de la croûte. Mangez froid avec crême.

Pudding au poisson—On peut préparer une pudding au poisson facile et bonne au goût, avec une boîte de saumon, deux œufs, une tasse de miettes de pain, une cuillérée à table de beurre fondu, du cocombre mariné haché, avec poivre et sel au goût. Passez le poisson au couloir pour en exprimer le jus, gardé pour la sauce. Ensuite brisez bien le poisson avec une fourchette, en enlevant toutes les arêtes ; mélangez-le bien avec les œufs, l'assaisonnement et le beurre fondu. Mettez ce mélange dans un plat à pudding beurré que vous placerez, couvert bien juste, dans un poêlon d'eau bouillante pour cuire pendant une heure. Pour la sauce mettez une once de beurre dans une casserole sur le feu ; ajoutez lentement une tasse d'eau bouillante et brassez jusqu'à épaississement. Ajoutez le jaune battu d'un œuf, le jus de la boîte de saumon, une cuillérée à thé chacun de cocombre mariné haché fin et de persil, poivrez et salez et faites bouillir. Servez avec la pudding.

Marche de Moncton.

Bœuf, le quartier	7c à 8c
Veau, la ℔	5c à 6c
Porc, frais, la ℔	7c à 8c
" salé, le quart	$14.00
Beurre, en tinette	16c à 17c
Beurre, en rôles	18c
Fromage, manufacture de l'ouest, la ℔	8c à 9c
Patates (vieilles), le boisseau	50c à 40c
Patates (neuves), le boisseau	60c à 80c
Navets, le boisseau	25c
Carrottes, le boisseau	30c
Betteraves, le boisseau	50c
Canards, la paire	nul
Poulets, la paire	40c à 60c
Haddock, (frais) la ℔	5c
Morue, " "	5c
Saumon, " "	25c
Bar " "	15c
Agate (frais) la pièce	10c à 12c
Avoine, le boisseau	45c
Pommes vertes, le quart	nul
Groseilles, la pinte	8c
Bois franc, (sec) la corde	$2.50
" mou " "	2.00
Charbon dur, la tonne	6.00
" mou "	4.25
" fin "	5.75
Bleuets, la pinte	5c
Framboises, la pinte	7c
Gadelles noire, la pinte	10c

***Nous sommes à la saison où chacun aime à retoucher les décors de son logis et à donner quelques jours d'ouvrage au peintre. O. M. MILLANSON, Shédiac, tient un stock assorti des meilleures peintures et des meilleures huiles. Pensez à lui quand vous aurez besoin de ces choses.